

PROJET D'ANIMATION

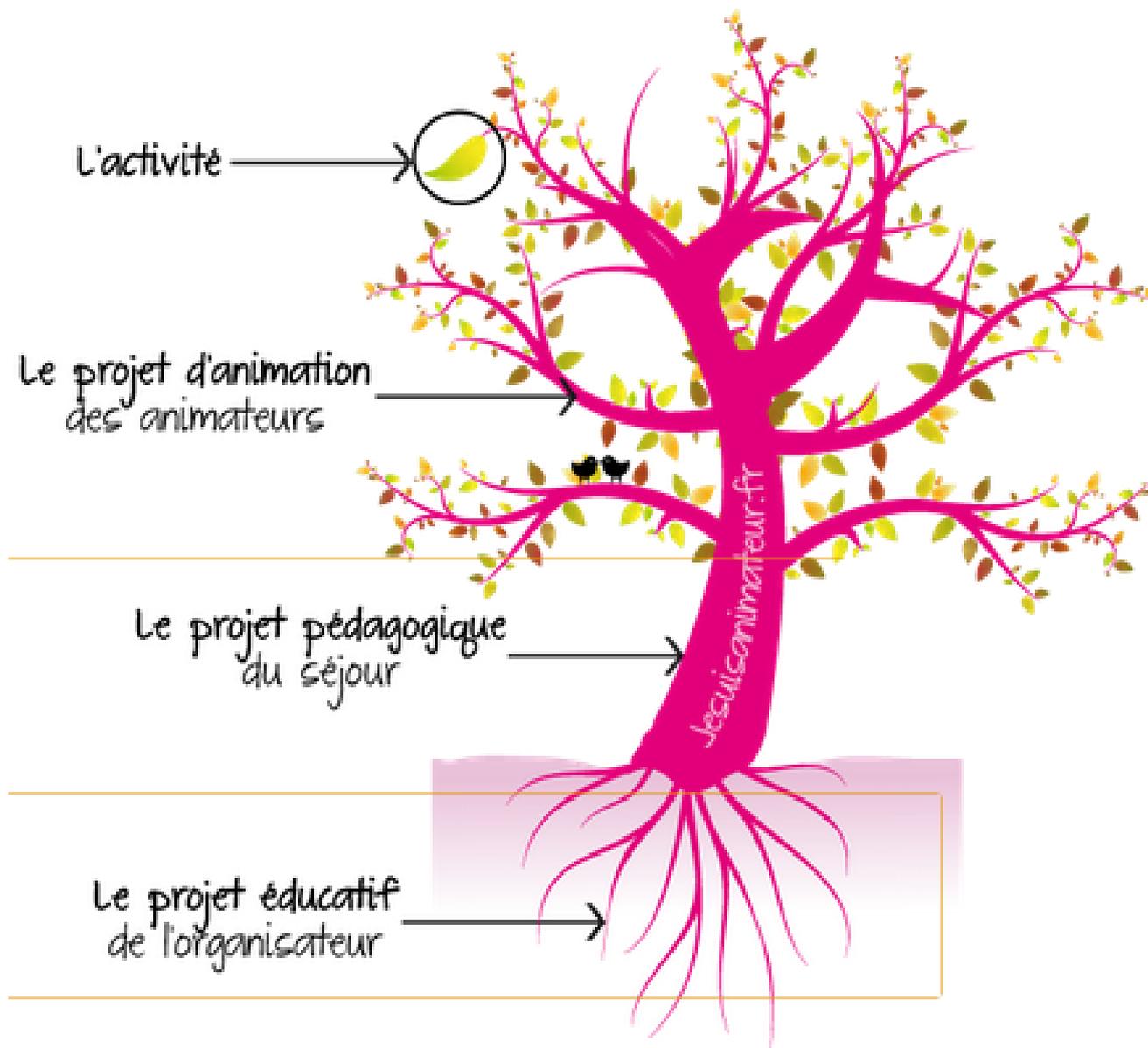
1- Généralités

- PROJET EDUCATIF
- PROJET PEDAGOGIQUE
- PROJET D'ANIMATION
- PROJET D'ACTIVITE

Les projets restent des moyens pour atteindre des objectifs :

ARBRE DES OBJECTIFS

L'ARBRE À PROJETS



2- LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif donne du sens

Qu'est-ce-que c'est ?

Il est élaboré par l'association, la municipalité, la communauté de commune, le comité d'entreprise, etc.
Il définit les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il précise les mesures prises pour l'accueil du public et les moyens mis à disposition. Il sert de piste de travail pour l'élaboration du projet pédagogique.

Le projet éducatif concerne l'ensemble des séjours et est défini généralement pour plusieurs années, c'est un projet à long terme.

Pour qui ?

Les directeurs et animateurs doivent avoir connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions. Les familles en sont également informées avant le séjour de leurs enfants (par l'intermédiaire d'un courrier par exemple).

Le projet éducatif est la référence pour toutes les personnes fréquentant le centre. Il est obligatoire pour chaque séjour proposé.

3- LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives

Il est l'application directe du projet éducatif, (il ne peut y avoir de projet pédagogique sans projet éducatif) et s'appuie sur des constats. Il applique les valeurs éducatives à un cadre spécifique (il est spécifique à un séjour, à un lieu).

Suite à ces constats, le projet pédagogique définit des objectifs (pédagogiques ou généraux) qui pourront être évalués et mesurés.

Le projet pédagogique est élaboré par l'équipe de direction du séjour en concertation avec l'équipe d'animation.

Il intègre les éléments suivants :

Les grandes lignes du projet éducatif.

Les caractéristiques précises du séjour (lieu, avec ou sans hébergement,...)

Les moyens mis en oeuvre (animateurs, matériel, véhicules, etc).

Les besoins des enfants accueillis.

Le fonctionnement du séjour (activité, repos, accueil, repas, horaires, etc).

le rôle de chacun (animateur, adjoint, directeur, AS, personnel de service)

Les objectifs pédagogiques (ceux-ci doivent-être concret, précis et évaluables)

Les démarches pédagogiques (par quel moyen je vais atteindre mes objectifs).

Les moyens d'évaluation du séjour (construire et mettre en place des outils d'évaluation qui permettront de faire le point régulièrement sur les objectifs fixés).

Les grandes lignes du projet d'animation.

4- LE PROJET D'ANIMATION

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

Le temps :

La durée et les temps de préparation.
la durée du projet (une journée, une semaine, etc).
L'échéancier du projet.

Le lieu :

Le ou les lieux de déroulement du projet.
Le lieu de "replis" en cas d'un imprévu.

L'organisation :

La sensibilisation.
Les animateurs concernés.
Définition des rôles de chacun.
Les activités sont prévues et quels sont leurs contenus..
A qui s'adresse t-il ?
Le matériel nécessaire.
Le projet porte t-il un nom ?

Les objectifs :

Ils découlent de ceux du projet pédagogique.
Quels sont-ils ?
Pourquoi ?
Comment les atteindre ?
Sont-ils réalisables ?

L'évaluation :

Elle peut-être faite avec les enfants.
Quand sont prévus les temps d'évaluation ?
Comment se fait l'évaluation, quels sont les outils ?

5- LE PROJET D'ACTIVITE

Il concerne une activité en particulier.

Il faut définir :

La finalité de l'activité (pourquoi je fais cette activité ?).

L'intérêt pour les enfants (avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?).

Le nom de l'activité (trouver un nom sympa plutôt que "pâte a sel" ou "perles").

Le nombre d'enfants concernés (le projet sera différent selon le nombre).

L'adaptation à l'âge des enfants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités).

Le lieu (dedans, dehors, à la montagne, à la mer, en ville).

La durée (15 minutes, 1 heure, 1 journée, etc ?).

L'installation (sa durée et le lieu de cette préparation, de cette mise en place).

La sensibilisation (elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance, donc de réaliser une activité qui les motivera plus)

Le matériel nécessaire (ballons, ciseaux, peinture...).

Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité.

Respecter le rythme des enfants (en fonction de l'âge, de la fatigue, etc).

Prévoir le temps de rangement (l'activité se termine après le rangement).

Prévoir un déroulement en sécurité (trouver un endroit sûr, prévoir une trousse de secours, prévoir des temps de repos, etc).

Nombre d'animateur requis.

5- LE PROJET D'ACTIVITE

Il concerne une activité en particulier.

Il faut définir :

La finalité de l'activité (pourquoi je fais cette activité ?).

L'intérêt pour les enfants (avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?).

Le nom de l'activité (trouver un nom sympa plutôt que "pâte a sel" ou "perles").

Le nombre d'enfants concernés (le projet sera différent selon le nombre).

L'adaptation à l'âge des enfants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités).

Le lieu (dedans, dehors, à la montagne, à la mer, en ville).

La durée (15 minutes, 1 heure, 1 journée, etc ?).

L'installation (sa durée et le lieu de cette préparation, de cette mise en place).

La sensibilisation (elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance, donc de réaliser une activité qui les motivera plus)

Le matériel nécessaire (ballons, ciseaux, peinture...).

Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité.

Respecter le rythme des enfants (en fonction de l'âge, de la fatigue, etc).

Prévoir le temps de rangement (l'activité se termine après le rangement).

Prévoir un déroulement en sécurité (trouver un endroit sûr, prévoir une trousse de secours, prévoir des temps de repos, etc).

Nombre d'animateur requis.

Définition du projet

- Le projet est un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources. ». AFNOR sous la norme X50-105
- Le projet est un ensemble d'actions à réaliser avec des ressources données, pour satisfaire un objectif défini, dans le cadre d'une mission précise, et pour la réalisation desquelles on a identifié non seulement un début, mais aussi une fin. ».

Les caractéristiques

- ensemble d'actions coordonnées faisant appel à des diverses compétences et ressources pour atteindre un but.
- satisfaction d'un besoin spécifique
- objectif autonome (début fin)
- Une dimension multidisciplinaire

Les étapes de la réalisation d'un projet

- **La formalisation de l'idée de départ**
 - **Doit répondre aux questions :**
 - pourquoi cette idée ?
 - quelle solution pour quel problème ?
 - **Phase de diagnostic de situation destinée à montrer**
 - l'existence du problème ou du dysfonctionnement
 - la pertinence de la solution proposée (recensement existant - brainstorming)
 - **Méthodes employées : enquêtes quantitatives et/qualitatives**

Les étapes de la réalisation d'un projet 2

- **L'analyse de l'environnement du projet**
 - Avant projet
 - Environnement externe (institution, règlement, partenaires potentiels / concurrents)
 - Détermination des contraintes
 - Coûts
 - Délais
 - Qualité
 - Publics (ie bénéficiaires du projet)

Les étapes de la réalisation d'un projet (3)

- **La détermination des objectifs**
 - **L'objectif principal**
 - **Comment je saurai que j'ai réussi**
 - **Les objectifs opérationnels**
- **La définition des actions à conduire**
 - **1 action par objectif opérationnel**

Les étapes de la réalisation d'un projet (4)

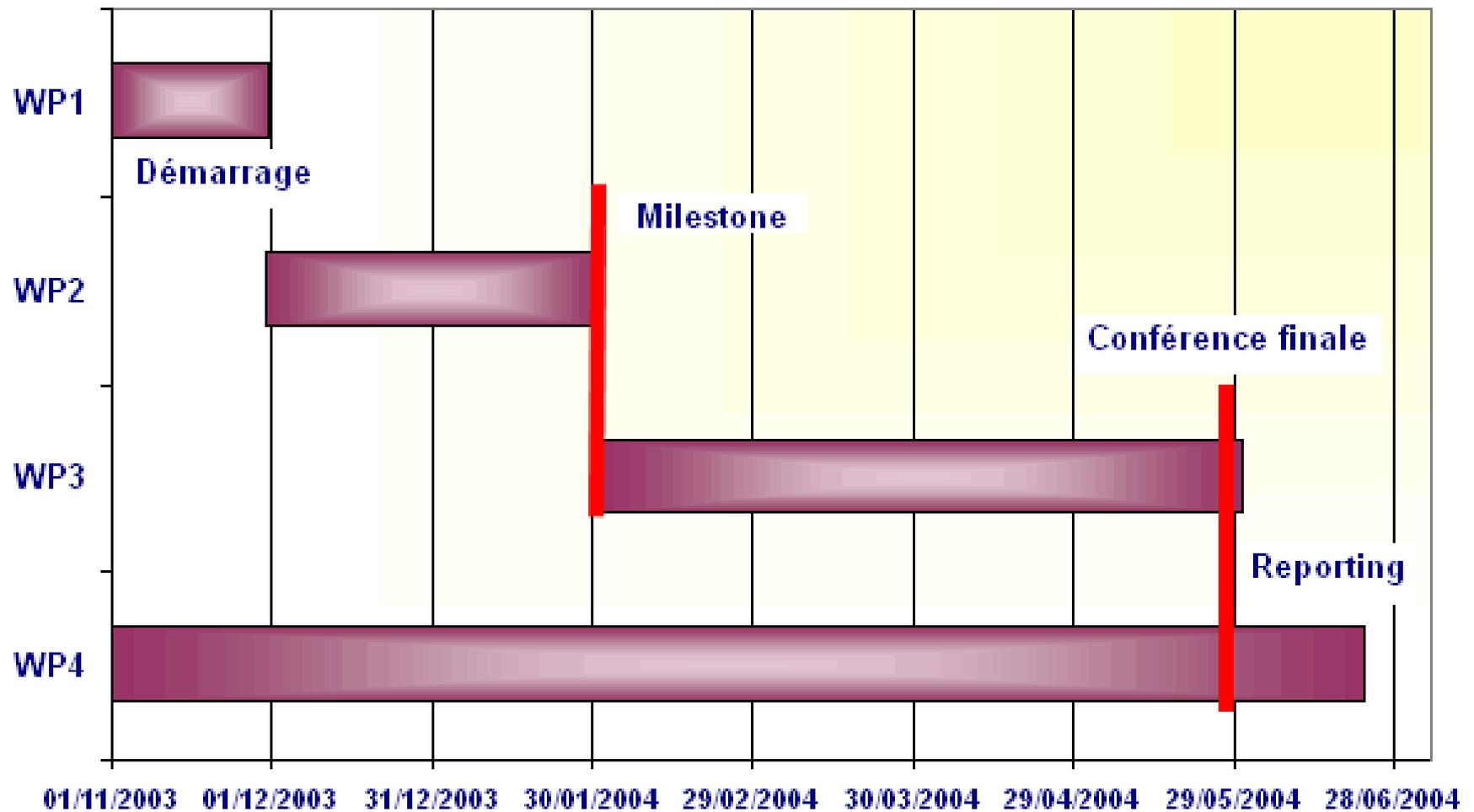
- **La réunion des ressources**
 - **l'identification des ressources nécessaires**
 - Humaines : compétences, individus, institutions
 - Matérielles : structures, matériel, financières
 - **le bilan des ressources existantes**
 - La mobilisation des réseaux
 - **la détermination des ressources manquantes et la définition d'un plan d'action**
 - La constitution d'un budget
 - La construction d'outils de communication

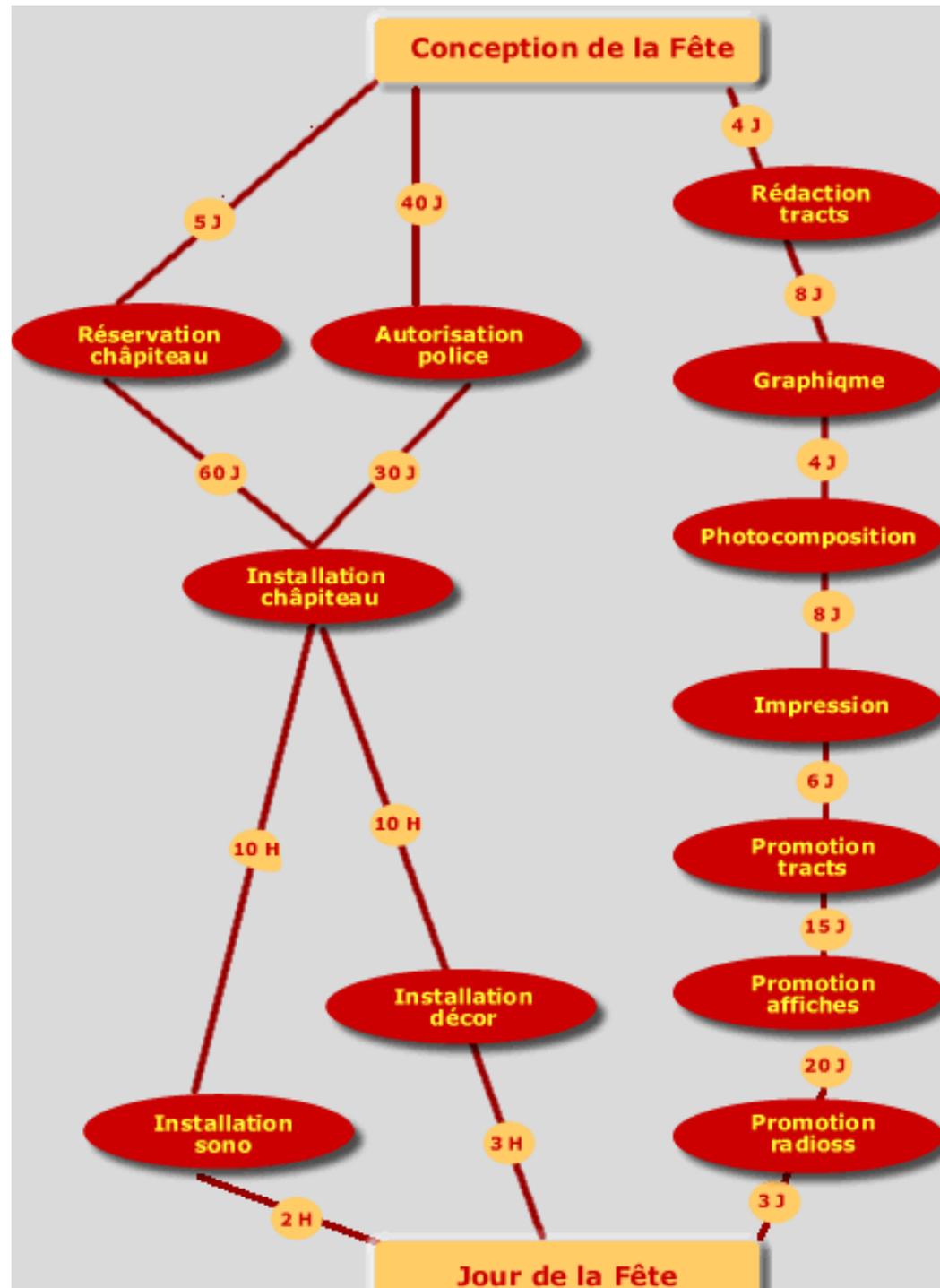
Les étapes de la réalisation d'un projet (5)

- **La mise en œuvre du projet**
 - **Le management du projet**
 - **La constitution d'une équipe projet**
 - **L'animation d'une équipe projet : le rôle du chef de projet**
 - **La planification**
 - **Les différents types de planning :**
 - **Le PERT : Project Evaluation and Review Technique permet de visualiser la dépendance des tâches et de procéder à leur ordonnancement / date de début et de fin au plus tôt et au plus tard.**
 - **Le diagramme de GANT répartition des activités dans le temps et de visualiser l'affectation des ressources aux tâches. Il est indispensable pour définir le plan projet. Il fournit une description détaillée des coûts (en homme x mois) et des dates pour chaque tâche et pour chaque phase du projet**



Exemple de diagramme de GANTT





L'évaluation

Définitions

- **Evaluer une action une politique c'est former un jugement en référence à des valeurs.**
- **Ce qu'est l'évaluation**
 - Un acte social
 - Un acte méthodologique
 - Un acte stratégique
- **Ce que n'est pas l'évaluation**
 - Une étude
 - Un audit, un contrôle

Finalité de l'évaluation

- **Déontologique**
- **Gestionnaire**
- **Décisionnelle**
- **Formative**

Une capacité à créer des coopérations

Les qualités de l'évaluation

- **Cohérence**
- **Atteinte des objectifs**
- **Efficacité**
- **Efficiences**
- **Impact**
- **Pertinence**

OBJECTIFS

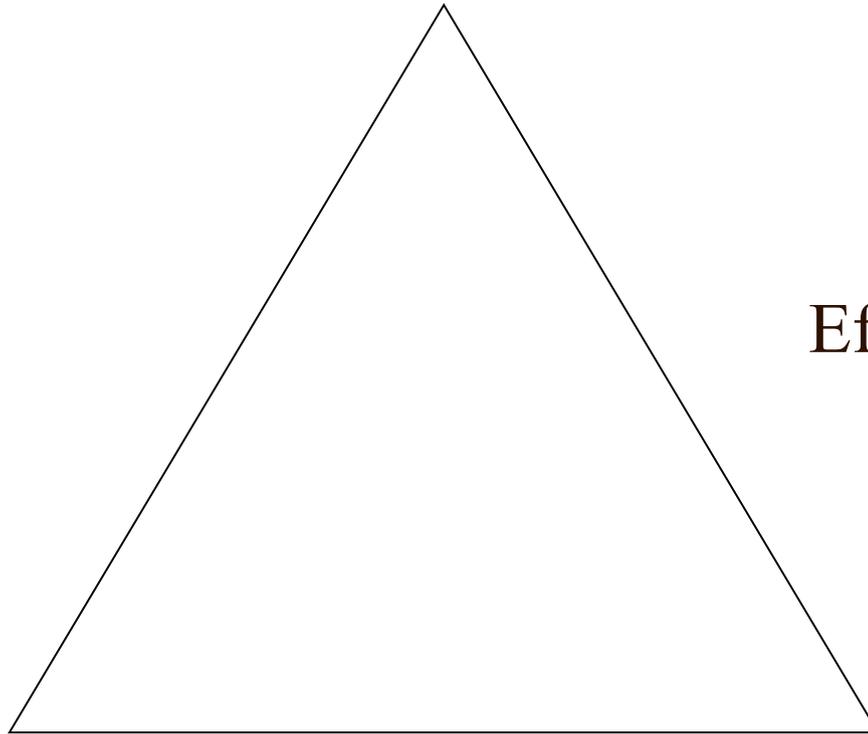
Cohérence

Efficacité

MOYENS

RESULTATS

Effizienz



Les temps de l'évaluation

- **Ex ante : étude de faisabilité**
- **Ex post : étude d'impact**
- **Concomitante : pendant le déroulement;**

Le déroulement d'une évaluation

- **La définition du champ de l'évaluation**
 - Evaluation du dispositif de réalisation du projet
 - Evaluation des effets du projet
- **Définition des critères d'évaluation**
 - Mesure de l'atteinte des objectifs
 - Efficacité : atteinte des objectifs